



Communiqué de presse, Strasbourg, le 14 juin 2010

## **Apprendre à lire au travail : 20 salariés issus de deux entreprises de Propreté suivent une formation aux « écrits professionnels » à Nancy et à Metz**

***Depuis le mois d'avril, à raison de deux après-midi par semaine, 20 salariés de deux entreprises de propreté, troquent leur matériel de nettoyage contre cahiers et stylos pour suivre un cycle d'alphabétisation à Nancy et Metz, initié par le FAF Propreté (l'OPCA de la Branche) et leurs employeurs. Une initiative essentielle pour lutter contre l'illettrisme et gagner en autonomie.***

### ***De nombreux illettrés quelque soit le secteur professionnel***

En voilà un sujet tabou : l'analphabétisme dans le monde professionnel. Ils sont pourtant nombreux ceux qui n'ont pas eu la chance de passer par la case « école » pour apprendre à lire et à écrire intelligiblement. On estime en effet, à 9%\* le nombre d'illettrés en France (\*chiffre ANLCI). Aucun secteur n'est épargné, mais pour la Propreté, l'alphabétisation est une priorité.

### ***250 heures de formation basées sur des situations vécues***

Mises en place depuis dix ans maintenant, les formations financées par le FAF Propreté et l'employeur, aident les salariés qui ont des difficultés de maîtrise de la langue française, qu'il s'agisse de lecture ou d'expression. Intitulées « écrits professionnels », ces formations s'appuient sur des situations vécues sur le lieu de travail comme par exemple lire les étiquettes des produits, se repérer avec les panneaux ou à l'aide d'un plan, remplir une fiche de liaison, communiquer avec le client etc. Grâce à cette méthode, le salarié peut mesurer chaque jour ses progrès ; ce qui lui évite de se décourager pendant les 250 heures que dure le cycle. En effet, la professionnalisation du secteur de la propreté est telle aujourd'hui, qu'il n'est plus possible d'exercer ce métier sans les acquis de base. Les métiers de la Propreté deviennent ainsi de plus en plus techniques et pointus, avec une utilisation de matériel spécifique, et nécessitent une autonomie accrue; les formations sont alors des tremplins pour accéder à des qualifications supérieures, notamment la reconnaissance du savoir-faire professionnel par le biais des Certificats de Qualification Professionnelle.

### ***90% de réussite et l'envie d'aller plus loin***

Dispensée hors des horaires de travail, la formation implique un réel engagement de la part du stagiaire : un taux d'assiduité de 90%, l'atteinte des objectifs et surtout l'envie de poursuivre la formation témoignent de la motivation et des résultats ! Les coûts pédagogiques s'élèvent environ à 3750 € par salarié. Pour soutenir l'action et les efforts des entreprises, le FAF Propreté finance la formation et les rémunérations des stagiaires en partenariat avec l'employeur.

### ***En chiffres :***

2000 salariés du secteur de la Propreté ont suivi la formation aux écrits professionnels depuis 1999

17 000 entreprises de propreté en France / 417 000 salariés de la propreté en France

### ***Sur le plan régional, en Alsace-Lorraine :***

70 salariés de la Propreté ont suivi la formation aux écrits professionnels depuis 2007 (Hors groupes nationaux)

550 entreprises de propreté en Alsace-Lorraine

25000 salariés de la propreté en Alsace-Lorraine

80% Environ des entreprises ont moins de 20 salariés

20% Environ des entreprises ou établissements ont plus de 100 salariés

**Contact Presse :** M2RP, Muriel Roudaut, T : 09 75 63 78 16 / P : 06 62 54 88 02

Mèl : [muriel@m2rp.com](mailto:muriel@m2rp.com)